

Rapport des Délégués canadiens à la Quinzième Assemblée de la Société des Nations

A SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN SON CONSEIL:

La quinzième session ordinaire de l'Assemblée a eu lieu à Genève du 10 au 27 septembre 1934.

Cinquante-trois pays sur les cinquante-sept que compte la Société des Nations y étaient représentés à l'ouverture de la session. Étaient absents l'Allemagne, le Japon et le Salvador. Au cours de l'Assemblée, l'Union des Républiques soviétiques socialistes et l'Afghanistan ont signifié leur adhésion au Pacte de la Société des Nations, tandis que l'Équateur notifia la sienne au Secrétaire général le jour après l'ajournement de l'Assemblée.

La Délégation canadienne avait pour premier délégué le très honorable R. B. Bennett, premier ministre et Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Les autres délégués étaient le Dr O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures et le Dr W. A. Riddell, Conseiller permanent du Canada auprès de la Société des Nations. M. Jean Désy, Conseiller juridique à la Légation canadienne à Paris et M. J. S. Macdonald, deuxième Secrétaire au Bureau du Conseiller permanent à Genève, agissaient comme délégués suppléants.

La session fut ouverte, comme d'habitude, par le Président du Conseil, M. Edouard Bénès, délégué de la Tchécoslovaquie. Dans son discours d'ouverture, M. Bénès exposa franchement l'avis que le monde passait par l'une des plus grandes crises que l'humanité ait connue—une crise dans les idées et les mœurs aussi bien que dans les affaires économiques et sociales—et que dans une période semblable, des relations internationales anormales étaient inévitables. Enumérant comme faits d'une gravité exceptionnelle les événements que l'on porte généralement au passif de la Société: le départ de l'Allemagne et du Japon, la question mandchourienne, le différend entre la Bolivie et le Paraguay et la faillite de la Conférence du désarmement, et dont, toutefois, à son avis, on ne pouvait tenir la Société des Nations responsable, il soutint qu'un relevé de la situation mondiale faisait ressortir la force innée de la Société. Contre l'échec dans le Chao, on pourrait citer le règlement heureux du différend entre le Pérou et la Colombie. On pourrait également mentionner le succès qu'a remporté la Société dans l'organisation du plébiscite du territoire de la Sarre. Plusieurs grandes Puissances et un grand nombre de petits Etats ont fait preuve récemment d'un plus grand attachement qu'avant à la Société des Nations et la collaboration des Etats-Unis d'Amérique a été plus marquée que par les années passées. En outre, un nombre de pactes régionaux, conclus au cours de l'année, ont constitué des mesures d'une importance essentielle à la sauvegarde de la paix. Par les temps difficiles qui courent, a-t-il dit, la tâche de la Société consiste à poursuivre constamment et patiemment tous les travaux pratiques qu'elle peut accomplir et à soutenir de toute manière les forces positives disponibles.